

AMENDEMENT DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

« CREATION D'UN OBSERVATOIRE DES METIERS DU MEDICO-SOCIAL »

Cadre réservé à l'administration :

Commission :

N° ou nom du
Programme ou du
rapport :

SESSION DES 16 ET 17 DECEMBRE 2021

AMENDEMENT AVEC IMPACT BUDGETAIRE :

-modification d'AE : / AP : / CP :

AMENDEMENT SANS IMPACT BUDGETAIRE :

**Nom et numéro du rapport : 523 – Etudes et ingénierie – Emploi
et formation professionnelle continue**

Exposé des motifs

La crise sanitaire nous montre à quel point les métiers du social et de la santé répondent à des besoins essentiels, notamment pour les personnes les plus vulnérables. Pourtant, aujourd'hui, les personnes salariées du secteur sont dans la rue pour crier leur colère face à des conditions de travail de plus en plus dégradées et l'absence de considération du Ségur de la santé pour leurs métiers pourtant indispensables.

Dans notre région, les besoins sont grandissants en raison de la démographie positive et les candidats aux postes manquent : selon l'étude réalisée par les fédérations du secteur auprès de 168 organisations, pendant le 1^{er} semestre 2021, 402 salarié.e.s ont démissionné de leur poste pour se reconvertir ou pour travailler dans des organismes ayant bénéficié du Ségur. De plus, 400 postes sont vacants aujourd'hui et ne trouvent pas preneurs ; des associations et fondations doivent aujourd'hui renoncer à certaines missions et prises en charge, faute de salariés.

Sur ces enjeux, le Conseil régional dispose d'une compétence clef, à travers les formations sanitaires et sociales. A ce jour, la Région n'est cependant dotée d'aucun outil pour évaluer au mieux les besoins des personnes dépendantes ni l'identification des nouveaux métiers donc des nouvelles formations. Un observatoire régional des métiers du médico-social permettrait de quantifier et de qualifier les besoins sur chacun des territoires et d'ajuster au mieux les politiques régionales, notamment en matière de formation sanitaire et médico-sociale.

Délibéré :

Dans le point :

1 – Etudes et actions d'information sur la formation professionnelle, après « Pour 2022, il est prévu : »

Ajouter :

La mise en place d'un observatoire des métiers du médico-social pour ajuster le nombre de places de formation en fonction des besoins et des évolutions démographiques, identifier les nouveaux besoins en termes de formations professionnelles et de filières métiers.



Franck Nicolon
Conseiller régional